COMMENCEMENTS

« Nous voici hommes et non surhommes, hommes et non sous-hommes, faits par un destin glorieusement plus humble que tout leur fracas, amours quotidiennes, longues familiarités avec l'effort ou la détresse, joies brèves, miraculeuses, sans mots, œuvres communes, tâtonnantes, lent dégagement de l'animalité toute proche encore. »

E. Mounier. La petite peur du XX^E Siècle, T.3 p. 425. Le Seuil

En ce temps-là

À quoi ressemble le monde dans lequel Joseph va naître? Mijanvier, la Seine déborde à Paris: la place des Invalides se retrouve sous 1 m 50 d'eau. Hubert Latham a battu le record d'altitude en avion: 1000 m! Il a appris à piloter seul l'année précédente. Devant les progrès continus de ce mode de transport révolutionnaire, une nouvelle piste d'atterrissage de cinq kilomètres est créée au Bourget. Aristide Briand est le chef du gouvernement de la III^e République (on dit alors président du Conseil). Contre la présence de troupes françaises sur ses terres, le sultan du Maroc, Moulay Hafiz, se voit prêter cent un millions de francs, pour le développement de son pays.

Le père Janvier prêche le Carême à Notre-Dame et des élections législatives générales confirment globalement les forces en présence. Devant la politique d'armement de l'Allemagne, les rumeurs de guerre vont bon train. Une loi institue les retraites ouvrières et paysannes: la fin de la vie prend une autre dimension. En mai, la terre a traversé la queue de la comète de Halley. Cela n'a déclenché aucune catastrophe particulière, malgré les prédictions de Camille Flammarion. Édouard VII est déjà mort et Georges v lui a succédé, contribuant à la popularité de la couronne royale anglaise par son attitude démocratique et constitutionnelle.

Le Pourquoi pas?, bateau d'exploration du commandant Charcot, revient de deux années d'observations au Pôle Sud. Aristide Briand promet, la Chambre vote la confiance et une commission est chargée d'étudier un projet de réforme électorale. Une anarchiste est exécutée, provoquant une violente manifestation fermement réprimée: Camille Liabeuf est son nom.

De Rome arrive une lettre de Pie x, à destination des évêques de France. Nous sommes le 25 août. Elle signifie la condamnation officielle du Sillon, journal de Marc Sangnier. Ce jeune officier polytechnicien avait démissionné pour se consacrer entièrement à la cause qu'il défendait: fidélité à l'Église et fidélité au monde moderne dont les évolutions lui paraissent des progrès. La revue qui soutient sa cause, Le Sillon, était devenue un mouvement engagé dans la vie politique, multipliant les cercles d'études sociales où toute une jeunesse vient se frotter aux nouvelles formes de vie à vivre imposées par le rapport renouvelé entre le catholicisme et la société. La politique anticléricale de Combes, les réflexes profondément antirépublicains de nombre de catholiques. Un pas en avant semblait avoir été accompli à travers les déclarations du cardinal Lavigerie, à Alger le 12 novembre 1890 et du pape Léon XIII, en février 1892: « Lorsque des nouveaux gouvernements qui représentent cet immuable pouvoir sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et les maintient. » Les maladresses, les positions trop tranchées et le travail de sape de l'Action Française finiront par avoir raison du mouvement. À la question de l'inculturation du christianisme aux questions de son temps, Pie x finira par répondre: « Non, vénérables frères, il faut le rappeler énergiquement dans ce temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur, on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu l'a bâtie; on n'édifiera pas la société si l'Église n'en jette les bases et n'en dirige les travaux; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins, contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte, de l'impiété. » (CITÉ DANS Theo: Nouvelle encyclopédie de la foi, p. 469. Droguet & Ardant 1989, Fayard) Le Mouvement Républicain Populaire (MRP) de Georges Bidault finira par naître de cette condamnation.

Jacques-Yves Cousteau et le Conseil International des Missions voient le jour. Paul-Émile Victor a trois ans. Henry Grouès (plus tard dit l'abbé Pierre) devra patienter encore deux ans avant de naître, Haroun Tazieff quatre et sept ans pour Joseph Wresinsky.

L'aviation continue à progresser: un aviateur français, Chavez, trouve la mort en atterrissant à Domodossola, après avoir réussi à franchir les Alpes. Le progrès n'est pas sans prix...

Les grèves se multiplient, depuis 1908. Après le service des Postes, ce sont les cheminots. Quelques centaines d'entre eux paieront leur refus de la mobilisation gouvernementale d'une révocation pure et simple, malgré les syndicats. Et toujours les bruits de guerre: « Si les frontières étaient menacées, si la patrie était en danger, ce serait le devoir du gouvernement de suppléer, par son initiative, aux insuffisances de la loi », déclare Aristide Briand aux Chambres. Une démission, un nouveau gouvernement pour rééquilibrer les forces en présence et le même chef de gouvernement se remet au travail. Déjà novembre annonce la fin de l'année. L'Ami du Clergé (numéro du 8 décembre 1910) fait la réclame pour le vin de messe des pères trappistes de Notre-Dame-des-Neiges où Charles de Foucauld a séjourné vingt ans auparavant.

Ailleurs dans le monde, la vie va son train de vie. Le lendemain de la condamnation du Sillon par Rome, à Skopje, la famille Bojaxhiu accueille la naissance d'une petite fille, prénommée Gonxha. Elle deviendra la fondatrice, à Calcutta, de la *Congrégation des Filles de la Charité*, sous le nom de Mère Teresa.

À Fortaleza, le sept février, dans le Nordeste du Brésil, la famille Pessoa Camara veille sur le petit Helder qui fête son premier anniversaire. Beaucoup plus tard, il sera la voix des sansvoix de son pays. Joseph et lui se rencontreront au cours de l'un de ses passages à Avignon.

L'Église, quant à elle, vit de bouleversements, d'expériences de liberté souvent réprimée: le passage à la modernité engendre, pour l'heure, douleurs et anathèmes.

Ainsi en 1910, Pie x finit par imposer aux ministres de la pastorale et de l'enseignement la prestation d'un serment condamnant les thèses modernistes. Cinq affirmations concernent la connaissance de Dieu, l'origine de la religion (dénommée chrétienne), l'institution de l'Église « par le Christ en personne », la stabilité de la doctrine imperfectible parce que déjà parfaite, la place du cœur et de l'intelligence dans l'assentiment de la foi. Une seconde partie renforce l'adhésion « de tout mon cœur à toutes les condamnations, déclarations, prescriptions qui se trouvent dans l'encyclique Pascendi et dans le décret Lamentabili, notamment sur ce qu'on appelle l'histoire des dogmes et se parachève par l'exigence de n'avoir absolument rien de commun avec l'erreur des modernistes qui tiennent qu'il n'y a rien de divin dans la tradition sacrée. » Le texte se conclut par l'exigence « non pas qu'on tienne ce qu'il semble meilleur et plus adapté à la culture de chaque âge de pouvoir tenir, mais pour que jamais on ne croie autre chose, jamais on ne comprenne autrement la vérité absolue et immuable prêchée originellement par les Apôtres. » (La Foi Catholique, P. 80-82. Denzinger)

La réaction intégriste est pour longtemps chez elle dans la maison catholique. Il faudra attendre l'après-guerre pour que soit mise en question cette forme d'absolutisme des choses. Et le cardinal Suhard en sera une des voix autorisées, en 1947: « Il ne faut pas confondre l'intégrité de la doctrine avec son revêtement passager... Sans doute faut-il garder scrupuleusement les formules dogmatiques définies. Mais faut-il identifier la Révélation aux systèmes et aux écoles théologiques?... Faut-il en conclure que saint Thomas (qui a été promu enseignement officiel de l'Église) a tout dit et que sa pensée a épuisé et égalé le dépôt révélé? Faut-il, après lui, renoncer à penser? Évidemment non. On connaît le mot de Lacordaire: saint Thomas est un phare et non pas une borne » (Cardinal Suhard. Lettre pastorale: Essor ou déclin de l'Église? P. 36-37)

Cinq années auparavant, la famille catholique s'était déchirée sous le coup de la loi du 11 décembre. 1905 a mis fin au régime concordataire, désormais dépassé: « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » Les biens et immeubles nécessaires au culte sont confiés à des associations cultuelles (à élire), dont le modèle a été défini par une loi promulguée en 1901. En fait cette séparation est inscrite depuis longtemps dans les têtes et les pratiques (municipales, intellectuelles et politiques). Il n'était pas jusqu'à un net déclin de la pratique religieuse qui n'y incitât. Rien ne justifiait plus, sinon quelques privilèges, le maintien d'une administration (et d'un budget) des cultes hérités de Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, et du pape Pie VII, signataires en 1801 de la loi sur le Concordat. Chacun y avait alors trouvé son compte: Napoléon refaisait l'unité de la France; Pie VII, par ses malheurs, rendait au Saint-Siège une part de l'autorité perdue.

Pie x regrettera cette séparation, « négation très claire de l'ordre surnaturel » qui, à ses yeux, « limite » l'action de l'État à « la prospérité publique », délaissant, « comme lui étant étrangère » la « raison dernière qui est la béatitude éternelle ». Surtout, cette loi abolit de fait le schéma catholique romain d'une société inégale par nature, comprenant les pasteurs et le troupeau, et fermement rappelé par Pie X: « Ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société: quant à la multitude, elle n'a d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs. » (Encyclique Vehementer nos, 11-02-1906)

Sans doute avait-on oublié Tertullien (150-222), le penseur de Carthage (plus tard repris lors du concile Vatican II: Concile Vatican II. Constitution dogmatique sur l'Église n° 10-11): « Est-ce que nous, laïcs, nous ne sommes pas prêtres? Il est écrit, il nous a fait rois et prêtres de Dieu et de son Père. C'est l'autorité de l'Église qui a fait une différence entre l'ordre et le peuple et qui assigne place d'honneur à l'ordre de ceux qui sont sanc-

tifiés par Dieu. Là où l'ordre ecclésiastique n'existe pas, tu offres, tu baptises, tu es seul prêtre pour toi. Là où il y en a trois, c'est l'Église, même faite de laïcs. » (Tertullien. Exhortation à la chasteté VII,3)

La Séparation n'est autre que le constat de l'épuisement d'une manière de penser le monde et confirme l'accroissement du fossé qui se creuse de plus en plus entre certaines élites conservatrices (rangées derrière le pape) et la masse des catholiques déjà rendue et adaptée aux conditions républicaines de vie commune dans lesquelles la foi est une affaire de plus en plus privée (même s'il convient de ne pas confondre privatisation et déchristianisation, comme le suggère Denis Pelletier: Les CATHOLIQUES EN FRANCE DEPUIS 1815, P. 67. LA DÉCOUVERTE 1997).

Quelques années plus tôt, encore, en 1901, une loi sur les associations avait soumis les congrégations existantes à une autorisation préalable des deux Chambres pour pouvoir continuer d'exister. Seules quatre congrégations masculines (sur cinquante-huit existantes) et quatre-vingt-six congrégations féminines (sur quatre cents), avaient obtenu cette autorisation. Les biens des autres seront remis aux établissements communaux de bienfaisance et d'assistance. L'Église y laisse une grande partie de son patrimoine.

Quelques années en arrière, encore, l'encyclique Rerum Novarum de Léon XIII (1891) avait imposé la doctrine des corps intermédiaires entre l'État et les individus « lieux collectifs d'engagement et de solidarité où doit se construire un lien social compatible avec la doctrine chrétienne, en réaction contre l'anomie sociale provoquée par l'individualisme moderne. » De cette intuition, chère à Thomas d'Aquin, finiront par naître les syndicats. Et le rôle du prêtre s'en trouve transformé, invité qu'il est à aller au peuple.

Douze années avant encore, le même Léon XIII avait inauguré son pontificat en publiant l'encyclique Aeterni Patris (1879) qui imposait l'œuvre de saint Thomas d'Aquin comme base et référence de l'enseignement de la théologie et de la philosophie catholiques. Cette décision voulait donner à l'Église une trame de pensée qui lui manquait face aux exigences de la réflexion moderne. Et il ne fera pas bon y déroger. En 1958, Pie XII condamnera, encore, le philosophe Henry Duméry pour cette unique raison de non-conformité à la pensée thomiste: « La vérité nous oblige à dire que l'auteur est intégralement moderniste au sens où l'encyclique Pascendi entendait ce terme: 'Nous avertissons les maîtres qu'ils soient parfaitement persuadés de ceci: délaisser l'Aquinate (saint Thomas d'Aquin), surtout en métaphysique, ne va pas sans grave dommage". Une mauvaise philosophie ne peut conduire qu'à une mauvaise théologie. Nous en avons là encore un exemple douloureux. » (Documentation Catholique, 1958, col. 841-842) La proposition de Léon XIII, qui visait à proposer une construction solide à tous, devenait un carcan!

En 1870, Pie IX avait réuni un concile œcuménique, pour lutter contre les erreurs de ce temps et pour tenter d'adapter la législation de l'Église qui remontait au Concile de Trente (19° concile œcuménique convoqué par le pape Paul III, à la demande de Charles Quint, pour lutter contre les progrès de la Réforme protestante, examiner tous les points de la doctrine et réviser le fonctionnement des institutions; il se réunit entre 1545 et 1563). Les évêques n'auront que le temps de voter l'infaillibilité du pape, pour renforcer l'autorité du Saint-Siège, largement écornée par le contenu du Concordat imposé à la France, par exemple, ou par le statut que lui imposent l'Italie et Cavour. Le prisonnier du Vatican se voit offrir les « pleins pouvoirs » qui lui font cruellement défaut tant au niveau politique qu'au niveau intellectuel. Le renforcement sera celui du pouvoir spirituel.

En 1864, le pape Pie IX publie l'encyclique Quanta cura et son complément Le Syllabus, pour dénoncer le naturalisme, l'indifférentisme, le socialisme, le communisme, l'enseignement public d'État conçu comme un monopole et les abus du libéralisme économique car « il pose des problèmes spécifiques en raison des motivations purement individualistes qu'il propose à l'activité économique et des graves conséquences sociales qui en résultent. D'où les réserves constamment exprimées à son égard par l'Église: elle rappelle sans se lasser que les mécanismes du marché et du profit ne peuvent à eux seuls assurer l'harmonie sociale; il faut faire appel à des normes plus hautes de justice et de bien commun... » (CITÉ DANS THEO: NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DE LA FOI, P. 451. DROGUET ET ARDANT, FAYARD 1989)

Au mois d'octobre 1859, John Brown est exécuté avec deux de ses camarades, aux USA, pour avoir monté une opération contre l'esclavage. Cela malgré l'intervention de Victor Hugo en appelant à cette nation « organe de la civilisation... car on recule épouvanté devant l'idée d'un si grand crime commis par un si grand peuple. »

Ultime notation: en 1832, Grégoire XVI avait condamné les idées libérales de Lamennais, développées dans le journal l'Avenir qu'il avait créé en 1830, sous le reproche de l'indifférentisme, « cette source infecte [d'où] découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté de conscience [...] De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables [...] en un mot le fléau le plus mortel pour la société. » (Grégoire XVI. ENCYCLIQUE MIRARI VOS)

Au total, en 1910, le monde est largement partagé entre désir de modernité et emprise de la tradition. La société civile paraît globalement attachée aux libertés, à l'influence des décisions de l'homme, et à l'assurance de pouvoir résoudre les questions posées à l'humanité de son temps par les effets du progrès des sciences et des techniques. Le religieux, quoique ancré dans les mentalités, semble se diluer dans son choix de la tradition. Ce choix, pas toujours assimilé dans l'aujourd'hui de la pratique des croyants, apparaît à beaucoup comme un obstacle posé face au progrès. Quelques hommes s'engagent dans une recherche authentique et l'engagement au service du lien entre modernité et foi. La plupart le paieront d'exclusions et de condamnations sévères.

Naissance

Et voilà que le 7 décembre 1910, « à deux heures du soir », Pierre Persat, un mineur de trente et un ans déclare devant témoins (Édouard Faure, un autre mineur et Benoît Gaudon, un manœuvre) à l'officier d'État civil Henri Satre de la mairie de Firminy (dans la Loire) que sa femme Laurence a accouché la veille à quatre heures du matin d'un fils. Pierre et Laurence donnent à l'enfant les noms de Joseph et Jean-Marie. Plus tard, quel-qu'un rapportera la gratitude de Joseph pour ces prénoms donnés à sa naissance: « Je remercie mes parents, parce qu'il faut que je vive ce qu'ils m'ont donné. Et ils m'ont donné deux prénoms. Joseph, l'oublié de l'Écriture: mais qui d'autre aurait accepté d'être le père nourricier d'un enfant? Et Jean-Marie: et il ne pouvait s'agir que de Jean-Marie Vianney, le modèle des prêtres. » (Les Cahiers du Mas de Carles N° 1, 1995, p. 27)

Beaucoup plus tard, à l'occasion de Noël 1980, il traduira ainsi l'événement de sa venue au monde:

« La vie, première étape : j'étais dans les fleurs, dans la nature, les fruits, éparpillé au gré des éléments. J'étais choux, j'étais fer et tous les sels minéraux qui seront un jour mon corps. J'étais au gré des saisons, du froid et du chaud, indifférent à leur variation. Je venais de la terre, oui formé de la terre, attiré par mes frères et sœurs inférieurs, les plantes de toutes sortes.

« La vie, deuxième étape: un homme m'a cueilli, mon Père, en goûtant à toutes les joies de la terre — le soleil, la mer, l'air —, en savourant les fruits de la terre: toutes les nourritures terrestres, en prenant en chacune ce qu'il y a de meilleur. Il me forma au plus intime de lui-même, caché au creux de sa vie, de son être. J'ai vécu là longtemps, choyé, protégé, voyageant avec mon Père en tout ce qui faisait sa vie. J'étais une petite graine.

« La vie, troisième étape: le temps vient où la petite graine arriva à maturité, prête à partir vers son destin. Mon Père, sentant bien qu'elle n'était pas pour lui, il ne devait pas la garder égoïstement, pour son plaisir. Comme il l'aimait cette petite graine, son produit, un autre lui-même! Il chercha celle à qui il confierait sa petite graine, son unique, celle qui lui était destinée de toute éternité. Comme il l'aima, la serra contre son cœur avec tant d'amour. Tout est si bien que dans un éclair de joie et de bonheur immenses, la petite graine alla s'installer au cœur de la bien-aimée: celle qui sera, qui est déjà ma Mère.

« La vie, quatrième étape: cette nouvelle étape de ma vie fut extraordinaire. Je sentais un cœur qui battait près de moi, mais là, tout près. Jour après jour, je sentais l'écho de ce cœur retentir en moi, comme s'il y en avait deux. Une douceur extrême m'envahissait. Je prenais une nouvelle dimension. Je me sentais moi-même. Je changeais. Je grandissais. Cela devenait vertigineux. Je ne m'étais jamais vu si grand. Comme il faisait bon vivre en ma Mère. J'étais nourri délicieusement, une nourriture qui ne restait jamais. Il faisait bon. Il y avait quelque chose à quoi j'étais relié. Je n'étais pas seul. Quelqu'un était là qui me parlait sans dire un mot. Qui me caressait. Je sentais la joie de vivre, comme si j'allais me répandre... Quelle joie de vivre!